

VILLE DE SAINT-JÉRÔME

APPEL D'OFFRES

SOUMISSION PUBLIQUE – TRAVAUX DE RÉFLECTION DE LONGUES SECTIONS DE PAVAGE, TROTTOIRS, BORDURES, DRAINAGE, ET SÉCURISATION DE ZONES SCOLAIRES À DIVERS ENDROITS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

DESCRIPTION : La Ville de Saint-Jérôme souhaite obtenir des soumissions pour le projet suivant :

« TRAVAUX DE RÉFLECTION DE LONGUES SECTIONS DE PAVAGE, TROTTOIRS, BORDURES, DRAINAGE, ET SÉCURISATION DE ZONES SCOLAIRES À DIVERS ENDROITS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME »

SOUMISSION N° : 2026-1,1 TRAV

DISPONIBILITÉS DES DOCUMENTS : Toutes les entreprises intéressées pourront se procurer les documents de soumission à compter du 28 janvier 2026, sur le système électronique d'appel d'offres SEAO (www.seao.ca).

RÉCEPTION DES SOUMISSIONS : au plus tard le **27 février 2026, avant 10 h**, au bureau de la greffière, 300, rue Parent, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 7Z7, pour être ouvertes publiquement sur-le-champ.

COMMUNICATION : Pour tout renseignement supplémentaire concernant cette demande de soumissions, veuillez communiquer avec le responsable de l'information aux soumissionnaires, M. Salim Mouhoubi, ing., à l'adresse courriel suivante : smouhoubi@vsj.ca.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX :

- Décohéssionnement, planage et enlèvement d'enrobés bitumineux;
- Enlèvement et construction de bordures et de trottoirs;
- Drainage et égout pluvial;
- Construction de jardin de pluie;
- Pose d'enrobés bitumineux;
- Sécurisation de zones scolaires;
- Marquage et dispositifs de signalisation;
- Travaux connexes.

Toute question ou demande de clarification doit être transmise au moins deux cent quatre-vingt-huit (288) heures avant la date et l'heure prévues pour la réception des soumissions.

GARANTIES : La présente soumission est assujettie à des clauses de garantie (cautionnement).

ÉVALUATION DE RENDEMENT INSATISFAISANT : La Ville de Saint-Jérôme se réserve le droit de refuser la soumission d'un entrepreneur, d'un prestataire de services ou d'un fournisseur qui, au cours des deux années précédant la date d'ouverture des soumissions, a fait l'objet d'une évaluation de rendement insatisfaisant par la Ville.

ACCORD INTERGOUVERNEMENTAL : Le présent appel d'offres est assujetti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC).

RÉSERVE : La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents de soumission & addendas véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, auprès de SEAO, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

ACCEPTATION DES SOUMISSIONS : La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

DONNÉ À SAINT-JÉRÔME, ce 28 janvier 2026.

Le greffier adjoint de la Ville,

Simon Vincent

Me Simon Vincent, avocat